

Les professeurs  
Collège François Cazes  
Avenue de la Brèche Romaine  
31440 Saint- B at-Lez

Objet : contestation de la dotation horaire globale du coll ge Fran ois Cazes

Saint-B at  
Le 4 Mars 2025,

Nous souhaitons exprimer notre indignation et notre profonde inqui tude concernant la dotation horaire globale allou e au coll ge Fran ois Cazes de Saint-B at-Lez, situ  en milieu rural.

En tant que professeurs concern s par le bon fonctionnement de cet  tablissement, nous souhaitons attirer votre attention sur les cons quences d sastreuses que cette dotation insuffisante pourrait avoir sur la qualit  de l'enseignement dispens  et sur l' galit  des chances pour nos  l ves.

Les contraintes budg taires et les r ductions d'heures allou es au coll ge risquent de compromettre s rieusement la diversit  et la richesse des enseignements propos s. En effet, une r duction de la DHG pourrait entra ner :

- La suppression de certaines options essentielles au d veloppement personnel des  l ves (le bilanguisme, l'interlangue).
- L'augmentation du nombre d' l ves par classe, nuisant gravement   la qualit  de l'enseignement et   l'accompagnement individualis .
- La diminution des heures consacr es aux dispositifs d'aide et de soutien aux  l ves en difficult  (la mise en place de la r forme concernant les groupes de besoin n'est dot e que sur le niveau 5 me).
- La d gradation des conditions de travail pour les professeurs, affectant nos capacit s   offrir un enseignement de qualit , en effet, plusieurs professeurs sont contraints d'effectuer leur service sur deux voire trois  tablissements.

Il est imp ratif de souligner que la pr carisation des professeurs est une cons quence directe et pr occupante de ces r ductions budg taires. Les professeurs, particuli rement ceux exer ant en milieu rural, sont d j  confront s   des conditions de travail souvent compliqu es. La diminution des dotations horaires et le manque de ressources peuvent entra ner :

- Une augmentation des contrats précaires, tels que les contrats à durée déterminée (CDD), les remplacements fréquents, les temps partiels subis et les services partagés, compromettant la stabilité professionnelle des professeurs.
- Des conditions d'enseignement dégradées du fait de classes plus chargées et hétérogènes avec des moyens toujours plus limités ne permettant plus un suivi différencié des élèves.
- Un épuisement professionnel accru, avec des conséquences néfastes : l'arrêt de nombreux projets faisant vivre l'établissement et un appauvrissement de l'ouverture culturelle des élèves (sorties pédagogiques, voyages, intervenants).
- Une diminution de l'attractivité du métier, rendant plus difficile la fidélisation des professeurs dans les zones rurales.

Il est crucial de rappeler que les collèges en milieu rural jouent un rôle fondamental dans la cohésion sociale et le développement de nos territoires. Les enfants de ces régions ont le droit d'accéder à une éducation égale à celle des élèves des zones urbaines. Une dotation horaire adaptée et suffisante est indispensable pour garantir cette équité et offrir aux élèves des conditions d'enseignement de qualité.

Nous demandons de reconsidérer la dotation horaire globale accordée à notre collège afin :

- d'assurer l'égalité des chances pour tous les élèves et de lutter contre la précarisation des professeurs,
- que les annonces gouvernementales soient suivies de moyens suffisants en heures afin de mettre en œuvre la réforme imposée,
- que le plan Territoire Éducatif Rural soit pleinement actif et donne des moyens pour instaurer la pratique bilangue dès la sixième,
- que la stabilité de l'équipe éducative au collège soit garantie.

Les professeurs